



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 1 / 0 4 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 0 2 / 0 5 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7787

## 1 Intitulé du projet

Création d'un négoce en matériaux de construction de l'enseigne CHAUSSON MATERIAUX avec réalisation d'un bâtiment de stockage et d'un bâtiment d'accueil accolés.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

TRIALISSIMMO

Raison sociale

TRIALISSIMMO

N° SIRET

5 0 0 9 4 0 1 6 8 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

CHAUSSON

Prénom(s)

Pierre-Georges

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a Défrichements de la reconversion des sols, portant sur superficie de plus de 0,5 hectare.	Défrichement partiel de l'unité foncière : - Superficie totale défrichée : 8 861 m <sup>2</sup> , situés en zone Uz - Superficie non défrichée et conservée en l'état : 4 015 m <sup>2</sup> , situés en zone N  Le projet ne relève pas de la réglementation ICPE, et IOTA.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la création d'un négoce en matériaux de construction de l'enseigne CHAUSSON MATERIAUX sur les parcelles cadastrées section B n°848, 1 326, 1 328.

L'unité foncière a été ouvertel à l'urbanisation via l'OAP du Gesnois Bilurien de 2022 : "Renouvellement Pécardière", qui a pour vocation l'aménagement de la dent creuse dans un secteur à vocation d'activités artisanales.

L'unité foncière délimitée à l'OAP a fait l'objet d'une recherche de zone humide : le rapport du BE Hydratop fait état d'aucune présence de zone humide.

La partie de l'unité foncière concernée par le projet se situe en zone Uz du PLU. L'arrière de cette dernière se trouve en zone N; cette partie ne sera pas concernée par le projet. L'unité foncière n'est pas repérée sur le plan de zonage du PLU de St Mars la Brière, en tant que "espaces boisés à protégés".

Un bâtiment d'accueil de 216m<sup>2</sup> et un bâtiment de stockage de 1 233.5m<sup>2</sup> seront réalisés à l'Ouest de la parcelle. Une aire de circulation et de stockage des matériaux sera réalisée devant les futurs bâtiments; elle sera traitée en enrobé soit 4 355m<sup>2</sup>. Les espaces non aménagés seront traités en espaces verts plantés d'arbres et d'arbustes, sur une surface de 895m<sup>2</sup>.

#### 4.2 Objectifs du projet

La partie du terrain concernée par le défrichement a pour but la réalisation d'une plateforme permettant d'implanter le bâtiment et l'aire de circulation et de stockage dans la continuité de l'urbanisation de la zone d'activité qui se développe de part et d'autre de la rue du Héron cendré.

Le fond de parcelle, situé en N, ne fera pas l'objet d'un défrichement, seul un débroussaillage sera prévu.

Les essences d'arbres à défricher sont des pins maritimes ainsi que des bouleaux: il s'agit ici de repousses d'environ 5ans.

La surface totale à défricher est de 8 861m<sup>2</sup>.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

#### PERIODE TRAVAUX :

Durée total du chantier de construction : 7 mois

Durée du chantier de défrichage : 15 jours ouvrés

Le défrichage se limitera à la zone concernée par le projet. Les travaux ne seront pas entrepris pendant la période de nidification soit du 15 mars au 31 juillet.

Les arbres et arbustes présents sur la parcelle seront arrachés et évacués hors du site.

Le projet de construction et d'aménagement du terrain nécessitera le décapage de la terre végétale sur environ 15cm, et la création d'une plateforme (cailloux, concassé, structure pour enrobé) sur environ 50cm de profondeur.

Les espaces verts seront créés, soit 30% de l'unité foncière : des haies, composées d'essences locales, seront plantées en périphérie du projet, 14 arbres haute tige seront plantés en périphérie du projet comme préconisé sur OAP.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

#### PHASE EXPLOITATION :

L'entretien des espaces verts se fera au minimum 1 fois par an ( entretien des espaces verts, taille haies), en dehors de la période de nidification ( 15 mars - 31 juillet).

L'espace boisé, en zone N, sera débroussaillé et tenu propre.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Code Forestier (Articles L341-1 à L342-1) et le CERFA N° 51240 #8

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Section B n°848 (défriché partiellement) :	8 459 m <sup>2</sup>
Section B n°1 326 (défriché totalement) :	1 258 m <sup>2</sup>
Section B n°1 328 (défriché totalement) :	3 159 m <sup>2</sup>
Surface totale à défricher :	8 861 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

##### Communes traversées :

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF 520006670 GRAVIERES-SABLIERES DE LA BELLE INUTILE Distance avec le projet : 1200m  ZNIEFF 520012323 VALLEE DU NARAIS ET AFFLUENTS Distance avec le projet : 1800m
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone affectée par le bruit - RD 323
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone humide Zone humide / grand étang / inventaire 4534 Distance du projet : 3000m
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RISQUE FEU DE FORETS Zone informatif des obligations légales de débroussaillage
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- connexion au réseau AEP : ok - Mis en place ANC
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de défrichement se situant au sud en bordure d'espace boisé, la continuité écologique se trouve diminuée. Cependant, la route du Héron cendré et la voie de la Liberté constituent déjà une barrière écologique.  Cependant, la partie de l'unité foncière enclavée dans l'espace boisé, est conservé: la continuité écologique pourra y être maintenue d'est en ouest.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 : Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan Distance du projet : 1800m
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque de Feu de Forêt - PPRGA = faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements engendrés pendant la phase travaux, sur la route du Héron cendré. En phase exploitation du site : déplacements livraisons, ou clientèle.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit engendrés par les travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le négoce en matériaux n'engendrera pas de nuisance sonores. Il ne s'agit pas d'un site de production, mais d'entreposage de matériaux de construction.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase défrichage = Non Phase travaux = Plateforme terrassement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le négoce en matériaux de construction n'engendrera pas de pollution lumineuse ( extension des éclairages à la fermeture de l'agence soit 18h).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le négoce en matériaux de construction prévoit une zone REP (Responsabilité Élargie du Producteur) dans laquelle les matériaux de construction seront collectés, triés, et recyclés par une filière adaptée.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone à vocation artisanale.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Le projet se situe dans la zone de chalandise de la ville Mans.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet de construction d'une négoce en matériaux de construction pour l'enseigne Chausson Matériaux, dans la zone de la Pécardières, s'inscrit dans une zone artisanale dont le caractère naturel et forestier est avéré.

Afin de tenir compte du contexte, le projet de construction se limitera à la partie de l'unité foncière qui se trouve dans la continuité de la façade artisanale, se situant sur la route du héron cendré.  
Par ailleurs, cette zone est repérée dans l'OAP du PLUi et est situé en zone Uz.

L'arrière de la parcelle, au nord, ne sera pas concernée par le projet, et laissée à l'état de forêt. Seul un débroussaillage sera entrepris pour parer les risques de feux de forêt.  
Ainsi, la continuité écologique est préservée en suivant l'axe est-ouest, prédominante sur la zone.

Afin de préserver les enjeux avifaunistes notamment, les travaux seront entrepris en dehors de la saison de nidification ( du 15 mars au 31 juillet).

Le projet de construction et d'aménagement se limitera aux besoins nécessaires à l'activité. Les délaissés seront aménagés en espaces verts, plantés de haies vives, et d'arbres à haute tige d'essences locales.  
Le projet mettra en place une clôture pour fermer la partie du terrain exploitée. La partie située en zone N ne sera pas clôturée et permettra le maintien de la continuité écologique.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vue des éléments constitutifs de notre dossier, notre projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale. En effet, le terrain d'assiette du projet est limité au stricte minimum de ses besoins, et une partie non négligeable de la parcelle laissée en zone naturelle. L'urbanisation de la parcelle a fait l'objet d'une OAP dans le cadre du PLUi, et cette "dent creuse" se situe bien dans la zone artisanale existante de la Pécardières.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	OAP du PLUi du Gesnois Bilurien	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Etude zone humide / BE HYDRATOP	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Plan repérage ZNIEFF + Zones Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



*Pierre-Georges CHAUSSON*

Signature du (des) demandeur(s)